

CLINIQUE DE L'EXIL ET EMDR

avec Laetitia De Schoutheete

Vendredi 19 et samedi 20 février 2021 - Paris

■ PRÉSENTATION

Intervenir et accompagner des personnes en situation de demande d'asile confronte inévitablement les professionnels EMDR à la question l'adaptation du protocole et de leur cadre thérapeutique pour ajuster leur clinique à la réalité et au système de pensées des personnes migrantes.

Par ailleurs, mieux comprendre l'impact des traumatismes (syndrome d'Ulysse) chez ces personnes est essentiel afin de pouvoir intervenir dans le respect de leur sécurité psychique, et recueillir leur histoire en limitant les risques de traumatisation iatrogène.

Identifier les zones de chocs culturels et développer des compétences interculturelles nous permet des intersersections d'expertise partagée et de cocréer un contexte thérapeutique favorable.

Différencier notre approche par rapport à des personnes qui ont déjà leurs papiers et ceux qui sont toujours en demande nous permettra de respecter toutes les protections psychiques mises en place. C'est pourquoi, un regard spécifique sera porté sur les ressources de survie et les compétences culturelles des personnes accompagnées afin de permettre aux praticiens en EMDR de se sentir davantage outiller afin d'adapter adéquatement leurs interventions.

■ OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

1. Comprendre les spécificités cliniques et la symptomatologie des personnes en situation de migration.
2. Questionner l'expérience traumatique (traumas de masse) sans créer de déstabilisation

iatrogène tout en sécurisant les ressources des personnes au sein du protocole EMDR

3. Adapter le protocole EMDR aux personnes ayant vécu l'exil
4. Identifier et travailler à partir des compétences et des ressources des personnes (plutôt que de leurs traumatismes et leurs souffrances)
5. Identifier les zones de chocs culturels
6. Co-construire des compétences interculturelles et les utiliser comme leviers au sein de la thérapie en EMDR
7. Créer un contexte de travail propice avec un interprète

■ PUBLIC / PRÉ-REQUIS

- La formation est destinée aux praticiens EMDR certifiés ou en cours de formation (niveau 2 théorique effectué).
- De 30 à 72 participants.

■ MÉTHODOLOGIE / MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports de contenus théoriques
- Réflexion en groupe sur l'expérience professionnelle des participants.
- Exercices, mises en situation, expérimentation des outils pratiques

■ PROGRAMME

(sous réserve de modifications)

JOUR 1 : Prendre en compte la clinique de l'exil au sein des séances d'EMDR

- Accueil
 - Rappel des objectifs
 - Présentation du programme
 - Recueil des attentes
- Les différents traumatismes et parcours liés à l'exil / le syndrome d'Ulysse
- Adapter notre pratique pour travailler avec

des personnes ayant un référentiel de soin différent

- Le gel des deuils et son implication dans la thérapie EMDR
- Adapter l'approche thérapeutique en fonction des statuts des personnes (réfugiés ou sans papiers)
- Identifier les zones de chocs culturels et développer des compétences interculturelles nécessaires pour créer un climat thérapeutique favorable
- Le cadre thérapeutique à géométrie variable dans les séances d'EMDR

JOUR 2 : Adaptation du protocole EMDR

- L'adaptation du protocole EMDR avec les personnes en exil.
- Travailler avec un interprète en EMDR
- Activer les ressources communautaires et culturelles au sein de la thérapie EMDR

INTERVENANT

Laetitia de Schoutheete, psychologue clinicienne, praticienne EMDR depuis 15 ans, superviseuse et formatrice dans des structures pluridisciplinaires. Elle a



travaillé plusieurs années pour Médecins Sans Frontières sur des terrains de post-conflits et auprès de personnes réfugiées et sans papiers en Europe. Elle travaille aujourd'hui en libéral dans la Drôme.

CRÉDITS DE FORMATION CONTINUE

La Commission de Formation Continue et de ré-accréditation de l'association EMDR France a attribué les crédits de formation théorique et/ou pratique suivants : habituellement 1h = 1 crédit, demande en cours.

DURÉE ET HORAIRES

- Durée : 2 jours - 12 heures
- Horaires : (sous réserve de modifications) Enregistrement vendredi entre 9h et 9h30

Vendredi : de 9h30 à 12h30 (avec une pause de 30 mn) et de 14h à 18h30 (avec une pause de 30 mn)

Samedi : de 9h00 à 12h30 (avec une pause de 30 mn) et de 14h à 17h (avec une pause de 30 mn)

- Suivant les lieux de formation, l'accueil sera réalisé par un membre de l'équipe administrative ou l'intervenant.

LIEU

- Le séminaire est organisé à Paris.
- Un plan d'accès est disponible sur notre site www.ifemdr.fr, rubrique infos pratiques.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions se font au plus tard 1 mois avant la formation sur www.ifemdr.fr
- Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt.
- L'inscription sera enregistrée à réception de :
 - le contrat ou la convention de formation signé,
 - le règlement intégral au moment de l'inscription (si inscription individuelle)
 - un accord de prise en charge de la formation si elle est financée par une personne morale
- Les participants reçoivent une confirmation d'inscription par mail.

VALIDATION ET ATTESTATION

- La validation de la formation nécessite la présence et la participation active à l'ensemble du programme.
- Une attestation de présence est remise aux participants à la fin de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation sera complété à l'issue de la formation.

TARIFS TTC (2021)

- Un tarif préférentiel est proposé pour les inscriptions à titre individuel effectuées plus de 3 mois avant le début de la formation.
- Prise en charge individuelle : pour les inscriptions au plus tard 3 mois avant le séminaire : 457€ TTC

pour les inscriptions entre 3 et 1 mois avant le séminaire : 497€ TTC

• Prise en charge par une personne morale : 592€ TTC

■ MODALITÉS DE REGLEMENT

- Les règlements se font :
 - à titre individuel : par carte bancaire en ligne lors de l'inscription. Un paiement est possible en 3 fois dès lors que le dernier règlement est perçu au plus tard 30 jours avant la formation
 - si la formation est prise en charge par une personne morale : au plus tard 1 mois après la fin de la formation.
- Pour les tarifs préférentiels proposés pour les inscriptions faites plus de 3 mois avant les formations : la date retenue pour l'application du tarif préférentiel est la date de paiement mentionnée sur le compte bancaire d'IFEMDR (inscription à titre individuel).
- Les tarifs comprennent l'enseignement et les documents pédagogiques, les pauses-café.
- Les tarifs ne comprennent pas l'hébergement, le transport et les repas.

■ CONDITIONS GÉNÉRALES

- Les conditions générales détaillées (et notamment conditions d'annulation, de report et de remplacement) sont disponibles sur le site www.ifemdr.fr.

■ CERTIFICATION QUALITÉ, ODPC ET DATADOCK

- Essentia Conseils – Institut Français d'EMDR bénéficie d'une certification qualité VeriSelect Formation Professionnelle qui vous garantit une réponse aux critères qualité qui sont demandés par les organismes financeurs (OPCA, Etat, Régions et Pôle Emploi) et donc de pouvoir bénéficier de leurs financements. Certificat n° FR032988-1 puis FR054647-1, Affaire n° 6380984 puis 7291427, certification depuis le 5 décembre 2016.
- Essentia Conseils – Institut Français d'EMDR est référencé dans Datadock.
- Essentia Conseils – Institut Français d'EMDR est également référencée auprès de l'agence nationale de DPC



■ HANDICAP

- Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour suivre une formation chez nous, contactez Valérie Le Chaix, notre référent handicap, sur valerie@essentia.fr



Institut français d'EMDR

30-32, Place Saint-Georges - 75009 Paris - www.ifemdr.fr

Inscription individuelle :

Cathy Bonnet - cathy@essentia.fr - 01 83 62 77 71

Alicia Dassonville - alicia@essentia.fr 01 83 62 77 71

Inscription par une personne morale : Muriel Impérial - muriel@essentia.fr - 01 83 62 77 74

Comptabilité : compta@essentia.fr - 01 84 25 82 44